

Les 100 ans de la Jeunesse ont rassemblé les générations

BASSINS Une soixantaine de Bachenards ont fêté cet anniversaire dans la bonne humeur. Oubliant, le temps d'un repas, les tensions qui agitent le village.

PAR MARIE-CHRISTINE.FERT@LACOTE.CH

En prenant le sentier qui grimpe vers le bâtiment de l'ancien stand de tir, la voix de Charles Aznavour résonnait dans la forêt bachenarde. «Emmenez-moi au bout de la terre... Emmenez-moi au pays des merveilles!» Et quelque part, ces paroles étaient de circonstance car tous ceux qui avaient répondu présent au repas organisé, ce dimanche, par la Jeunesse pour les 100 ans de l'association gardent, à les écouter, des souvenirs merveilleux. «Heureusement que les murs de l'ancien stand de tir ne parlent pas», plaisante ainsi Christian



Il nous semblait important d'inviter les anciens pour fêter cet anniversaire»

ÉTIENNE MERCET
PRÉSIDENT DE LA JEUNESSE DE BASSINS

Bollier, président en 1990, tant ce bâtiment a été le cadre de fêtes mémorables. Toujours est-il que s'ils pouvaient résumer cette journée du 7 octobre 2018, les murs décriraient l'ambiance fraternelle qui unissait une soixantaine de Bachenards. Qu'elles semblaient loin les tensions qui ont secoué la commune ces dernières semaines. Ce dimanche, c'était le temps des rires partagés devant les photos jaunies.

«Il nous semblait important d'inviter les anciens pour fêter cet anniversaire», explique l'actuel président Etienne Mercet. Ils sont 13 aujourd'hui et ils avaient bien fait les choses, décorant les salles



Plusieurs générations de présidents: de gauche à droite, Romain Delacretaz, André Dunand, Christian Bollier, Fredy Genevay, Gilbert Salero, Denis Bassin, Jean-Paul Besson, Karl Velan et Etienne Mercet (président actuel). SIGFREDO HARO

du foyer d'images en noir et blanc ou aux couleurs défraîchies.

A chacun ses récits

Pour cet anniversaire, son plus ancien représentant, Alfred Genevay, âgé de 97 ans, était très entouré. A chaque génération, ses récits. Karl Velan, président de 1953 à 1955, parle d'«une période magnifique», mentionne les rigolades autour de la décoration des chars. Ou la pièce de théâtre «Mon petit tonton» qui était partie en tournée à Apples.

Quelques années plus tard, André Dunand, président de 1980 à 1983, évoque avec des paillettes dans le regard le Giron de 1979 organisé à Bassins, l'énergie investie pour que la fête soit mémorable. Et il n'était pas le seul à s'en

rappeler, à l'image du syndic Didier Lohri, un ancien lui aussi.

Les parents, puis les enfants

Une Jeunesse qui a eu des moments d'interruption, notamment faute de membres. Ce fut le cas entre 2000 et 2007. Mais qui essaye de perdurer d'une génération à l'autre. Ainsi Nathalie Pidoux, présente de 1987 à 1994, a deux de ses fils dans la nouvelle équipe. «Je leur donne un coup de main quand ils en ont besoin», souligne-t-elle. Cette période l'a marquée, soudant des amitiés. Elle se souvient des bals costumés du 2 janvier auxquels tout le village participait ou encore des voyages à Majorque et aux Etats-Unis. De beaux voyages qui l'ont emmenée, en effet, au bout de la terre...



Un char de la Jeunesse de Bassins participant au Giron de Trélex. C'était en 1958. DR

EN
BREF

NYON

Un crédit revu à la hausse pour les rives

Lundi dernier, si trois associations culturelles se sont vues refuser 60 000 francs de subsides supplémentaires par le Conseil communal, en revanche, la demande de crédit pour le lancement d'une procédure de mandats d'étude parallèles pour la mise en œuvre du concept d'évolution des rives a été revue à la hausse. Par 60 oui, 13 non et 2 abstentions, l'organe délibérant a accepté d'ajouter 75 000 francs à la demande initiale, ce qui porte le total à 920 000 francs. Dans un amendement, des élus de gauche estimaient nécessaire d'étudier la liaison piétonne entre la plage des Trois Jetées et la piscine de Colovray qui n'était pas prévue dans le plan initial. MCF

NYON

Incivilités au restaurant de la plage



Quelle ne fut pas la surprise de Diana Trainito, responsable du restaurant de la plage, en découvrant samedi matin que des chaises et des tables avaient été jetées dans le lac pendant la nuit. «Ils ont même mis à l'eau trois pieds de parasol en béton particulièrement lourds», dit-elle, agacée par un tel manque de respect. MCF

Selon le syndic, l'ambiance à l'exécutif est «bonne»

BUCHILLON Robert Arn a livré sa version après une démission.

Le syndic Robert Arn a tenu à faire une mise au point. En début de séance du Conseil communal, mardi dernier, il est revenu sur la démission d'Anne Tosi. Il a tenu à dire à quel point le travail qu'elle a effectué pendant douze ans a été apprécié, et le regret de la Municipalité de la voir quitter son poste.

Robert Arn souhaitait également corriger ce qui a été écrit dans notre édition du 21 août sur le sujet. L'article «faisait état de mécontentement au sein de la Municipalité», selon les mots du syndic. Il a affirmé que «les débats qui ont lieu au sein de

l'exécutif peuvent parfois être animés, mais que la confrontation d'opinions est souhaitable pour le service à la collectivité et ne remet pas en cause la bonne ambiance qui y règne». Quant au plaisir à exercer la

fonction de municipal évoqué par Mme Tosi?

«Nous ne sommes pas élus pour avoir du plaisir. Si on en a tant mieux, mais lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire respecter la loi et les règlements, il n'est pas toujours plaisant de communiquer des décisions», a conclu Robert Arn.

A l'issue de la séance, au moment du verre de l'amitié, Les municipaux Jean-Pierre Mitard et Patrick de Preux ont également exprimé leur regret à propos du départ d'Anne Tosi et confirmé la bonne ambiance au sein de la Municipalité. ADX

Les candidates officielles recalées au vote à Saubraz

ÉLECTIONS Surprise: deux non-inscrits élus au 2e tour.

«Nous sommes déçues», commente Edmée Borel. Elle et Marion Marmillon avaient déposé une liste pour compléter l'exécutif. Deux postes étaient à pourvoir au sein de la Municipalité depuis la double démission, en juin dernier, de Vincent Gobat pour raisons professionnelles et Cécilia Costa pour des questions de santé.

Ce dimanche matin, au premier tour, les deux candidates n'ont pas eu le nombre de voix suffisant. Et au second tour, elles ont été devancées par deux autres habitants. Félix Baiche a obtenu 35 suf-

frages sur 43 votants, Didier Barbay 14, Edmée Borel 10 et Marion Marmillon 10.

Un délai de trois jours

Un résultat pour le moins inattendu. Les deux nouveaux municipaux ont trois jours pour, s'ils le souhaitent, refuser leur élection. Félix Baiche était absent ce dimanche. Quant à Didier Barbay, très surpris du résultat de ce scrutin, il explique qu'il a trois jours pour démissionner.

Le président du Conseil général, André Forster, relève le faible taux de participation: 106 participants au premier



Edmée Borel et Marion Marmillon, candidates officielles, n'ont pas été élues. DR

tour contre 43 au second. «J'ai rarement vu aussi peu de votants au second tour», regrette-t-il. MCF